AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**220C5508**
FR0010209809-FS1472

22 décembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 décembre 2020, la société Foch Investissements[1] (128 rue la Boétie, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 décembre 2020, les seuils de 15%, 10% et 5%, du capital et des droits de vote de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS hors marché.

_____

[1] Contrôlée par François Gontier.